

2 Mai 2019

Dossier de presse



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT

Emmanuel Macron
*président de
la République*



“L’éducation est le premier terrain de cette bataille pour la mobilité géographique et sociale (...).

Nous mettrons en place des grands projets éducatifs s’adressant à tous les niveaux scolaires de la maternelle à la terminale pour lutter contre le décrochage scolaire.

Nous fédèrerons autour de ces projets les institutions, les acteurs culturels et sportifs et les familles et nous les doterons de moyens renforcés.”

Roubaix-Tourcoing, le 14 novembre 2017



Lors de sa conférence de presse le 25 avril à l'Élysée, le président de la République a fixé une ambition forte pour notre pays : redonner une espérance de progrès à chacun, en demandant à chacun le meilleur de lui-même.

Au cœur de ce projet, il y a l'école qui doit être plus que jamais le creuset de notre République, de l'apprentissage du vivre-ensemble et de l'émancipation individuelle, avec une attention particulière pour les territoires fragiles. Car, depuis trente ans, les inégalités de destin ont progressé en France : selon l'endroit de naissance, sa famille, l'école fréquentée, les chances de réussite ne sont pas les mêmes.

Dès son installation, le Gouvernement a fait de l'éducation dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville une priorité. Elle se traduit par des mesures concrètes et fortes : le dédoublement des classes qui bénéficie à près de 190 000 élèves de CP et de CE1 depuis la rentrée 2018/2019, l'augmentation sur 3 ans de la prime aux 60 000 personnels de l'éducation nationale exerçant dans les établissements REP+, les « devoirs faits », le « plan mercredi », le déploiement d'une offre de plus de 30 000 stages de qualité pour les élèves de 3^{ème} des quartiers ou encore le renforcement du dispositif des médiateurs à l'école pour prévenir et gérer les conflits.

Notre conviction est qu'il faut franchir un nouveau cap, rassemblant à partir du collège et des écoles, tous les acteurs partageant les valeurs républicaines et prêts à contribuer ensemble à l'éducation des enfants et des jeunes, en lien avec leurs familles.

C'est l'ambition des Cités éducatives.

Elle s'est forgée à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations à Grigny, à Clichy-sous-Bois ou encore à Nîmes. Elle a été portée dans le cadre du rapport réalisé par Jean-Louis Borloo et dans le cadre de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministère de la Cohésion des territoires.

80 territoires éligibles ont été sélectionnés après un travail fin avec les préfets et les recteurs. Nous proposons désormais aux collectivités, sans qu'il ne se fera, de s'engager dans cette démarche, au travers de l'élaboration d'une stratégie territoriale ambitieuse et partagée. L'État sera là pour les accompagner avec près de 100 millions d'euros engagés sur les trois prochaines années et l'engagement de toute la communauté éducative.



Jean-Michel Blanquer
ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse



Julien Denormandie
ministre auprès de la ministre
de la Cohésion des territoires et
des Relations avec les collectivités
territoriales, chargé de la Ville
et du Logement

Sommaire

5
**LES CITÉS ÉDUCATIVES,
UN LABEL D'EXCELLENCE**

7
**LES GRANDS
OBJECTIFS**

8
LES MOYENS DE L'ÉTAT

9
**LA GRANDE ALLIANCE
ÉDUCATIVE**

10
**UN ÉCOSYSTÈME
D'ACTEURS, UNE NOUVELLE
MÉTHODE**

11
LE CALENDRIER

12
**LES TERRITOIRES ÉLIGIBLES
AU LABEL CITÉS ÉDUCATIVES**



Les Cités éducatives, un label d'excellence

Depuis trente ans, les inégalités de destin ont progressé dans notre pays : selon l'endroit de naissance, sa famille, l'école fréquentée, les chances de réussite ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi le ministère chargé de la Ville et du Logement et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ont décidé de mettre en œuvre des mesures fortes à chaque étape du parcours des enfants.



Elles s'adressent aux habitants des territoires de la politique de la ville et s'inscrivent dans la mobilisation nationale, lancée en juillet 2018, par Emmanuel Macron et portée par le ministère en charge de la Ville et du Logement.

Elles s'inscrivent dans le cadre des mesures nouvelles prises par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse : scolarisation obligatoire dès 3 ans, dédoublement des classes, Plan mercredi, « Devoirs faits », prime Rep+, petits-déjeuners à l'école...

Le projet des « cités éducatives » est né d'une expérimentation, à Grigny (91), en 2017. Au printemps-été 2018, dans le cadre de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour la politique de la ville, il a d'abord été porté par un groupe de travail national au ministère de la Cohésion des territoires et par le rapport Borloo, avant que le Gouvernement ne décide de son essai dans une soixantaine de grands quartiers sans mixité, avec des moyens dédiés, le 18 juillet 2018.



Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

À travers les Cités éducatives, le Gouvernement veut ainsi fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin et où seront concentrés les moyens publics.

Un travail fin a été réalisé avec les préfets et les recteurs pour identifier 80 territoires cibles. Il s'agit de grands quartiers d'habitat social de plus de 5 000 habitants, présentant des

dysfonctionnements urbains importants et avec des enjeux de mixité scolaire. Il a par ailleurs été tenu compte des enjeux d'aménagement du territoire et du volontarisme des élus locaux.

Un label d'excellence

Le label « Cités éducatives » et les moyens supplémentaires affectés par l'État ne seront accordés qu'aux territoires éligibles où les acteurs du territoire proposeront une stratégie ambitieuse et partagée, avec une collectivité cheffe de file.

L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais l'occasion de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants.

L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

La sélection des territoires

Le label d'excellence Cités éducatives sera attribué aux territoires qui montrent leur détermination à faire de l'éducation une grande priorité partagée.

La sélection des territoires labellisés repose sur un référentiel qui met l'accent sur la qualité du diagnostic initial, la force du pilotage proposé, et la précision des indicateurs de suivi et de résultat.

Les territoires doivent présenter les actions, moyens et indicateurs envisagés pour répondre à trois objectifs principaux : conforter le rôle de l'école, organiser la continuité éducative, ouvrir le champ des possibles.





Les grands objectifs

Les Cités éducatives consistent en une meilleure coordination des dispositifs afin de parvenir à des « Territoires à haute qualité éducative ».

Conforter le rôle de l'école

Il s'agira de concevoir des perspectives de travail et d'envisager des actions coordonnées :

Rechercher une meilleure mixité sociale et scolaire

→ créer des filières et des formations innovantes et attractives

Améliorer le bien-être de tous, élèves et personnels

→ qualité et utilisation des locaux scolaires sur les temps périscolaires

Renforcer le suivi personnalisé des élèves en amont et sur la durée

→ travail coordonné entre les cycles, avec les divers dispositifs culturels,

éducatifs sportifs de prise en charge des jeunes sur les différents temps et l'ensemble du territoire

Encourager l'ambition scolaire

→ accompagnement des élèves sur la persévérance et l'orientation

Encourager la coopération avec les parents

Renforcer les alliances éducatives à l'interne et avec les partenaires

→ développement d'actions de formations communes afin de partager les enjeux et le sens des actions

Promouvoir la continuité éducative

L'enjeu est aussi d'organiser autour de l'école la continuité éducative, afin de construire un lien continu avec les parents et les autres adultes pouvant contribuer à la réussite dès le plus jeune âge et dans le périscolaire.

Favoriser la socialisation précoce des enfants

→ créer de nouvelles places de crèches

Faciliter l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité

→ étendre l'opération « ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE)

Développer la prévention santé-hygiène

→ dépistage précoce des troubles de santé ; petits-déjeuners gratuits en lien avec la stratégie pauvreté

Favoriser la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage

→ renforcement du programme de réussite éducative

Promouvoir l'éducation artistique et culturelle

→ actions en lien avec les structures culturelles du territoire

Développer la pratique sportive et les activités de bien-être corporel

→ promotion de la labellisation « Génération 2024 » entre le monde scolaire et le mouvement sportif

Mieux diffuser la culture scientifique et technique

→ fablabs, tiers-lieux

Investir davantage les lieux et les temps où les services publics sont en retrait

→ renforcement de la présence des adultes formés en soirée, les week-ends et pendant les vacances scolaires, pour éviter les replis communautaires et/ou identitaires

Développer l'accompagnement personnalisé des jeunes

→ cordées de la réussite, tutorat, mentorat

Promouvoir les valeurs collectives et la prévention des risques

→ promotion des valeurs républicaines

Ouvrir le champ des possibles

L'un des enjeux majeurs de la « Cité éducative » est d'aider les enfants et les jeunes à trouver, dans leur environnement, les clés de l'émancipation. Les partenaires viseront ici à multiplier les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur.

Faire découvrir les filières de formation et du monde du travail

→ stage de 3^e, partenariats avec l'enseignement supérieur et le monde économique



Favoriser la maîtrise de la langue et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme

Aider à l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification

→ écoles de la 2^e chance, établissements pour l'insertion dans l'emploi (Épide), écoles de production

Développer la mobilité et les rencontres

→ voyages de découverte, mobilités scolaires et éducatives

Promouvoir l'ouverture culturelle et citoyenne

→ service civique, actions d'entraide scolaire ou de solidarité, participation à la vie de la cité

Participer à la société numérique de demain

→ fablabs, badges numériques ouverts

Offrir à tous un « droit à la ville »

→ accessibilité des transports en commun et accès aux ressources culturelles et sportives de l'agglomération



Les moyens de l'État

Une ingénierie renforcée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse :

- principal de collège bénéficiant d'un appui dédié à ces nouvelles missions
- chef de projet opérationnel à la disposition des acteurs



Des moyens des autres ministères et opérateurs qui vont accompagner le projet :

renouvellement urbain, enseignement supérieur, pauvreté, santé, formation, culture, sport, discriminations, Cnaf



34
millions d'euros

par an de crédits du ministère chargé de la Ville, soit près de 100 millions d'euros de 2020 à 2022

30 000 €

Un « fonds de la cité éducative » de 30 000 € pour un collège dans chaque territoire, alimenté à parité par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère chargé de la Ville et du Logement

La grande alliance éducative





Un écosystème d'acteurs, une nouvelle méthode

À travers les Cités éducatives, l'État vient soutenir, faciliter et généraliser une dynamique déjà initiée par des acteurs du terrain, au plus près des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



“ L'ambition inédite de ce dispositif s'appuiera sur les acteurs de terrain pour dessiner les territoires à haute qualité éducative dont notre pays a besoin. Je m'efforcerai de créer les passerelles entre experts, acteurs et usagers, pour tirer collectivement les enseignements de ce label innovant. Je veillerai à ce que les bonnes pratiques se diffusent. ”

Sylvie Charrière,
députée de Seine-Saint-Denis,
présidente du comité
d'orientation et d'évaluation
des cités éducatives



“ Parce qu'elle porte sur un élément central de la vie quotidienne, emblématique de la construction de la citoyenneté et de la « promesse républicaine », la réflexion sur l'école et l'éducation doit être au cœur des projets de renouvellement urbain. ”

Olivier Klein,
président de l'Agence nationale
de renouvellement urbain (Anru),
maire de Clichy-sous-Bois (93)

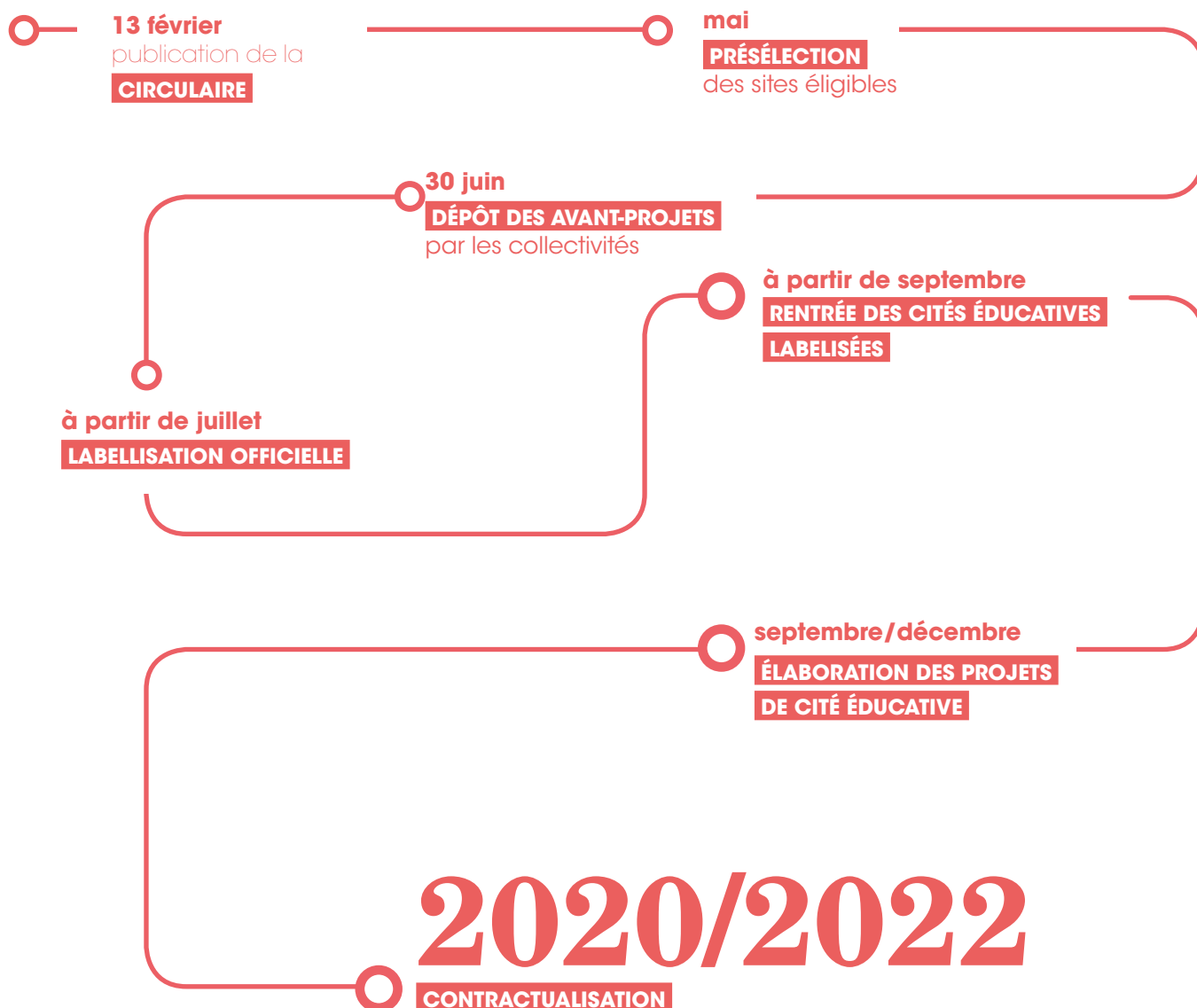


Philippe Rio,
maire de Grigny (91) où un
« Grand Projet Educatif »
préfigure la cité éducative

“ Il faut que l'ensemble des dispositifs repose sur un écosystème, porté par une dynamique et un état d'esprit. Nous avons construit le socle de l'écosystème, notamment avec ce partenaire incontournable qu'est l'Éducation nationale. Le modèle de la cité éducative est porteur d'espoir. ”

Le calendrier

2019



Les territoires éligibles au label LES Cités éducatives



Commune	Quartier	Département	Région
Allonnes	Chaoué-Perrières	Sarthe	Pays de la Loire
Amiens	Amiens Nord	Somme	Hauts-de-France
Angers	Monplaisir	Maine-et-Loire	Pays de la Loire
Angoulême	Le champ de Manœuvre Bel air-La grand Font	Charente	Nouvelle-Aquitaine
Arras	Arras ouest Cheminots Jean Jaurès Moulin Hacart	Pas-de-Calais	Hauts-de-France
Aulnay-sous-bois / Sevran	Gros Saule Les Beaudottes	Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Avignon	Monclar-Champfleury-Rocade Sud-Barbière-Croix des oiseaux Quartiers Nord Est	Vaucluse	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Behren-lès-Forbach / Forbach	La Cité	Moselle	Grand Est
Besançon	Planoise	Doubs	Bourgogne Franche Comté
Blois	Kennedy Coty Croix chevalier Sarrazines	Loir-et-Cher	Centre Val de Loire
Bondy	Bondy Nord	Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Calais	Beau Marais	Pas-de-Calais	Hauts-de-France
Cap excellence	Chemin neuf-Carénage-Dar-boussier	Guadeloupe	Guadeloupe
Champigny-sur-Marne / Chennevières-sur-Marne	Le Bois l'Abbé	Val-de-Marne	Île-de-France
Chanteloup-les-vignes	Noé-Feucheret	Yvelines	Île-de-France
Charleville-Mézières	Ronde couture	Ardennes	Grand Est
Chenôve	Le Mail	Côte d'Or	Bourgogne Franche Comté
Clichy-sous-Bois	Commune	Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Corbeil-Essonnes	Les Tarterêts	Essonne	Île-de-France
Creil	Les Hauts de Creil	Oise	Hauts-de-France
Créteil	Mont-Mesly	Val-de-Marne	Île-de-France
Denain	Bayard Turgot Villars	Nord	Hauts-de-France
Dreux/ Vernouillet	Dunant-Kennedy Les Vauvettes Les Rochelles-Barthou	Eure-et-Loir	Centre Val de Loire
Evry-courcouronnes	Le Parc aux lièvres Pyramides Le Canal	Essonne	Île-de-France

Commune	Quartier	Département	Région
Fort-de-France	Quartiers ouest	Martinique	Martinique
Gennevilliers	Les Courtilles	Hauts-de-Seine	Île-de-France
Grenoble / Echirolles	La Villeneuve Village Olympique Essarts-Surieux	Isère	Auvergne-Rhône-Alpes
Grigny/Viry-Chatillon	La Grande Borne Grigny 2	Essonne	Île-de-France
Hérouville Saint-Clair	Grande Delle - Val - Belles Portes -Grand Parc - Haute folie	Calvados	Normandie
La Courneuve	Commune	Seine-Saint-Denis	Île-de-France
La Seyne-sur-mer	Berthe	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Le Havre	Mont Gaillard Bois de Bléville	Seine-Maritime	Normandie
Le Port	Première et deuxième cou- ronne	Réunion	Réunion
Lens	Grande Résidence - Cité du 12/14	Pas-de-Calais	Hauts-de-France
Les Mureaux	Cinq quartiers	Yvelines	Île-de-France
Lille	Secteur Sud	Nord	Hauts-de-France
Lormont	Alpilles-Vincennes-Bois Fleuri/ Genicart Est	Gironde	Nouvelle-Aquitaine
Lyon 8 ^e	Etats-Unis Langlet Santy Mermoz	Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes
Mamoudzou	Kawéni	Mayotte	Mayotte
Mantes-la-jolie	Val Fourré	Yvelines	Île-de-France
Marseille 13 ^e	Malpassé Corot	Bouches-du-Rhône	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Marseille 15 ^e , 16 ^e	La Castellane-La Bricarde-Plan D'Aou-Saint Antoine	Bouches-du-Rhône	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Marseille 3 ^e , 1 ^{er} , 2 ^e , 14 ^e , 6 ^e , 15 ^e	Centre ville-Canet-Arna- vaux-Jean Jaurès	Bouches-du-Rhône	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Maubeuge	Verne Vauban	Nord	Hauts-de-France
Melun	Plateau de Corbeil-Plein Ciel	Seine-et-Marne	Île-de-France
Montbéliard	Petite Hollande	Doubs	Bourgogne Franche Comté
Montpellier	Mosson	Hérault	Occitanie
Mulhouse	Quartier Les Coteaux	Haut-Rhin	Grand Est
Nancy, Laxou, Maxéville	Plateau de Haye	Meurthe-et-Moselle	Grand Est
Nantes/Saint-Herblain	Bellevue	Loire Atlantique	Pays de la Loire
Nice, Saint-Laurent-du-Var	Les Moulins-Le point du jour	Alpes Maritimes	Provence-Alpes-Côte d'Azur

Commune	Quartier	Département	Région
Nîmes	Pissevin-Valdegour	Gard	Occitanie
Orléans	Argonne	Loiret	Centre Val de Loire
Orly	Quartiers Est	Val-de-Marne	Île-de-France
Pantin/Aubervilliers	Quatre Chemin	Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Paris 19 ^e	Méliès Michelet	Paris	Île-de-France
Paris 20 ^e	Perrin Pierre Mendès France	Paris	Île-de-France
Pau	Saragosse	Pyrénées Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine
Perpignan	Centre ancien	Pyrénées Orientales	Occitanie
Port-de-bouc	Les Comtes	Bouches-du-Rhône	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Reims	Croix Rouge	Marne	Grand Est
Rennes	Le Blossne	Ille et Vilaine	Bretagne
Rillieux-la-Pape	Ville Nouvelle	Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes
Roubaix	Parks Franck Sévigné Lebas Van Den Meersch Monod	Nord	Hauts-de-France
Rouen, Bihorel	Les Hauts de Rouen	Seine-Maritime	Normandie
Saint-Denis	Quartiers Nord	Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Saint-Etienne	Tarentaize-Beaubrun	Loire	Auvergne-Rhône-Alpes
Saint-Etienne-du-Rouvray	Château Blanc	Seine-Maritime	Normandie
Saint-Nazaire	Ville-ouest	Loire Atlantique	Pays de la Loire
Saint-Quentin	Europe	Aisne	Hauts-de-France
Sarcelles/Garges-lès-Gonnesse	Lochères Dame Blanche	Val d'Oise	Île-de-France
Stains	Centre élargi	Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Strasbourg	Neuhof-Meinau Elsau	Bas-Rhin	Grand Est
Toulouse	Grand Mirail	Haute-Garonne	Occitanie
Tourcoing	La Bourgogne	Nord	Hauts-de-France
Trappes	Merisiers-Plaine de Neauphle	Yvelines	Île-de-France
Valenciennes / Anzin	Zone intercommunale Rives de l'Escaut	Nord	Hauts-de-France
Vaulx-en-Velin	Grande Île	Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes
Vénissieux/ Saint-Fons	Minguettes-Clochettes	Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes
Villiers-le-bel	Village-Le Puits la Marlière-Derrière les murs de Monseigneur	Val d'Oise	Île-de-France



Dossier de presse

Les Cités éducatives



www.cohesion-territoires.gouv.fr

CONTACT PRESSE

01 44 49 85 65